

# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 14 octobre 2016 à 20h

*Date de la convocation : 3 octobre 2016*

**Présents** : Christine BALANDRAT, Henri BECAUT, Hervé CHOMET, André GAME, Gérard KNOELL, Bernard MALBRUNOT, Angélique MOUILLERE, Hervé PETIOT, Henri SEULLIET

**Absente excusée** : Angéline VERNISSE

**Secrétaire de séance** : Hervé CHOMET

**Dossier accessibilité des établissements recevant du public (Ad'ap)** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce sujet sera reporté à la prochaine réunion car il n'a pas reçu le dossier Ad'ap préparé par M. GAYET.

## **Réflexion sur les projets 2017/2018 pour les demandes de subvention :**

- réfection de la place du Champ de Foire
- trottoirs rue Pierre de la Fin (prévus en 2016 mais non réalisés car pas subventionnés en 2016)
- accessibilité
- voirie

Des devis seront demandés rapidement pour pouvoir déposer les demandes de subventions (aides départementales – aide régionale – amendes de police, DETR...), avant le 15 février 2017.

**Achat informatique pour l'école** : L'imprimante de l'école étant en panne, il est nécessaire de la changer ainsi que le PC informatique. Des devis ont été demandés à Vichy Bureau et Micro Média. Les devis de Micro Média sont retenus : imprimante 569 € HT – PC 549 € HT. Le Conseil Municipal accepte les devis et charge Monsieur le Maire à passer commande.

**Point sur les travaux d'assainissement** : Les travaux sont terminés depuis le 11 octobre. Quelques travaux supplémentaires ont été réalisés suite à des imprévus sur le chantier : longueur de tuyaux en plus. Les riverains peuvent maintenant se brancher sur le réseau assainissement.

**Convention pour occupation de sol** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été nécessaire de traverser une parcelle d'un administré pour pouvoir récupérer les eaux usées d'un voisin. Une convention d'occupation de sol pour servitude de passage de canalisation pour assainissement sera signé entre cet administré et la commune. Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer cette convention.

**Point sur l'école : réorganisation des classes** : Suite à l'inscription de 3 nouveaux élèves sur le RPI, l'inspection académique a décidé de répartir le CP sur les deux écoles.

L'école de Montaiguët-en-Forez comprend désormais 3 CP et l'école de Lenax compte 4 CP, ce qui ramène les effectifs à 23 élèves dans chaque école.

**Subvention à la coopérative scolaire** : Une subvention de 310 € est attribuée à la coopérative scolaire pour l'achat de fournitures pour les classes.

**Etang communal** : Fermeture de la pêche : dimanche 16 octobre au soir. Faible fréquentation cette année.

**Réglementation du stationnement devant la future pizzeria** : Avant l'ouverture de la pizzeria, il serait judicieux de réglementer le stationnement, et faire tracer un passage piétons devant la salle de restauration : à voir avec l'UTS.

**Repas du CCAS** : dimanche 16 octobre

**Cérémonie du 11 Novembre** : 10h30 devant la mairie.

**Taillage des haies** : Avant le 30 novembre 2016. Un article paraîtra dans les journaux.

**Modification statutaire à la Communauté de Communes Le Donjon Val Libre** : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable au projet de modification des statuts de la Communauté de Communes Le Donjon Val Libre :

- aménagement touristique et gestion du plan d'eau de Le Donjon

**Plateau multisport** : Le terrassement a été réalisé par l'entreprise MJTP et le goudronnage par l'entreprise THIVENT.

**Statue La Trinité** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a validé le devis de restauration de la Trinité.

**Carte d'identité** : L'association des Maires a informé les mairies qu'à partir de février 2017, l'instruction et la délivrance des Cartes Nationales d'Identité ne seront effectuées plus que par 15 communes au maximum dans notre département. Une fois de plus c'est un service public de proximité qui est appelé à disparaître dans nos mairies. L'association des Maires a adressé un courrier au ministre de l'intérieur lui faisant part de la volonté des maires des communes dessaisies de continuer à offrir ce service à leurs habitants.

Le Conseil Municipal prendra une délibération pour garder l'instruction et la délivrance des cartes d'identité dans nos mairies.

Le Maire, Henri BECAUT

Les Conseillers